



ÉCOLE SAINTE-MARIE

École fondamentale

Labor omnia vincit improbus

Bulletin d'informations

Destiné aux parents des élèves de l'ESM maternelle & primaire
pour l'année scolaire 2022-2023



École Sainte-Marie asbl
Rue Émile Féron 9
1060 Saint-Gilles
Tél. : 02 539 11 22
Mail : ecolesaintemarie1060@gmail.com
Site Internet : <https://www.esm1060.be/>

SOMMAIRE

1) Mot de la direction	p.2
2) Calendrier de l'enseignement obligatoire	p.3
3) Concernant les Éphémérides de l'ESM	p.3-4
4) Concernant vos coordonnées et autres informations utiles à l'école.....	p.4
5) Concernant les frais aux services pour l'année 2022-2023	p.4
6) Concernant les services rendus aux parents	p.5-6
7) Concernant une alimentation saine	p.7
8) Concernant les Horaires de l'ESM	p.8-9
9) Concernant les retards et les absences	p.9
10) Concernant le retour à la maison	p.9
11) Thématique de l'année 2022-2023 : Le Vivre ensemble	p.9
12) Concernant les fournitures, le matériel scolaire.....	p.9
13) Concernant les règles destinées aux parents	p.9-10
14) Concernant les valeurs de l'enseignement catholique.....	p.10

1) Mot de la direction

Au nom de tout le personnel de l'École Sainte-Marie, c'est avec un réel plaisir que je vous souhaite une excellente rentrée des classes ! J'espère que la période estivale a été des plus reposantes pour vous et votre famille.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux élèves et parents qui se joignent à nous. Cette nouvelle année, comme chaque année est unique pour votre enfant et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle soit positive pour chacun.

Malgré les incertitudes, les imprévus, les défis et les mille couleurs d'une rentrée des classes, je fonde l'espoir avec mon équipe que cette année 2022-2023 soit remplie de projets enrichissants et de découvertes multiples... Nous sommes convaincus que votre enfant s'épanouira dans son environnement scolaire !

Afin d'y parvenir, je compte sur votre collaboration, celle des élèves et sur celle de toute l'équipe pour faire en sorte que cette année lui permette encore de grandir, d'apprendre, de chercher, de découvrir, de développer sa créativité et sa curiosité...

Notre école plus que jamais vise à offrir un enseignement de qualité et un parcours de réussite à chaque élève.

En attendant de vous rencontrer lors des soirées d'accueil prévues à cet effet, au détour d'une entrevue, à l'entrée de l'école le matin ou à la sortie du soir, je vous souhaite une agréable année scolaire 2022-2023 au sein de notre école.

Pour l'équipe de l'ESM,
Vincent Macaux,

2) Calendrier de l'enseignement obligatoire

Obligatoire 2022-2023	
Rentrée scolaire	lundi 29 aout 2022
Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2022
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022
Commémoration du 11 novembre	vendredi 11 novembre 2022
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 20 février 2023 au vendredi 3 mars 2023
Lundi de Pâques	lundi 10 avril 2023
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 1 ^{er} mai 2023 au vendredi 12 mai 2023 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Congé de l'Ascension	jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	lundi 29 mai 2023
Les vacances d'été débutent le	samedi 8 juillet 2023

3) Concernant les Éphémérides de l'ESM

Réunion d'accueil PRIMAIRE	Jeudi 15 septembre à 16h00 (18h00)
Réunion d'accueil MATERNELLE	Lundi 19 septembre à 16h00 (18h00)
<i>Le Four à bois, la caravane passe</i> Spectacle d'accueil maternel & primaire	Mer. 21/09 au Ven. 23/09 : Un spectacle boulanger pour tous les élèves !
Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Mardi 27 septembre 2022
Journée pédagogique 1	Mercredi 28 septembre 2022
Démarrage des activités extrascolaires *	Semaine du 3 octobre 2022
Journée pédagogique 2	Mercredi 12 octobre 2022
Première Réunion de parents (à la demande) – Rencontre avec les enseignants	Semaine du 17 au 21 octobre 2022 Première évaluation formative intermédiaire
Journée Citoyenne – Projet Kapla: <i>Notre cité idéale</i>	Mardi 8 au Jeudi 10 novembre 2022 Pour Toute l'école
Journée sportive P4, P5, P6	Mardi 20 décembre 2022
Veillée de Noël	Vendredi 23 décembre 2022
Bulletin 1 – Rencontre avec les parents	Semaine du 19/12 au 23/12/2022

Classes Vertes P5P6	Du 13 au 17 février 2023
Journée citoyenne – Vivre ensemble !	Semaine du 13/3 au 17/3/2023 (à définir)
Journée sportive M3, P1 et P2	Mardi 21 mars 2023
Classes de Mer P3P4	Du 3 au 7 avril 2023
Classes à la ferme M3P1P2	Lundi 17/4 au mercredi 19/4/2023
Bulletin 2 – Rencontre avec les parents	Semaine du 24/4 au 28/4/2023
Fête de l'école	Samedi 3 juin 2023
CEB	Semaine du 26/06 au 30/06/2023
Réunion de parents – Remise des Bulletins 3	Semaine du 03/07 au 07/07/2023
Fin des cours	Vendredi 7 juillet 2023

*Voir plus loin : Concernant les activités extrascolaires

REMARQUE : D'autres dates viendront s'ajouter au fur et à mesure de l'année, en fonction de l'actualité, des projets initiés dans les classes, d'événements particuliers (ex. photographies de classe)... Pour vous tenir informés, merci de consulter le **site Internet de l'école** : <https://www.esm1060.be/calendrier/>

4) Concernant vos coordonnées et autres informations utiles à l'école

Vous allez recevoir un document à compléter ou corriger très rapidement. En effet, certains d'entre vous ont changé d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail... Ces renseignements sont indispensables pour pouvoir communiquer avec vous ! Merci de nous les transmettre en remettant le document complété qui se trouvera dans la **Farde de communication** ou dans le **Journal de classe** de votre enfant.

Le cas échéant, nous vous signalerons également les documents manquants dans votre dossier (ex. *Photocopie de carte d'identité, composition de ménage...*).

5) Concernant les frais aux services pour l'année 2022-2023

☞ Une facture vous parviendra **tous les mois** concernant les différents services proposés au cours de l'année : Sorties culturelles, Projets, Voyages, etc.

☞ Concernant les voyages, nous sommes conscients que les montants demandés peuvent être un frein dans votre décision d'envoyer votre enfant en « Classe de dépaysement » (à la ferme, verte, à la mer...). Cependant, nous vous proposons d'étaler ce montant tout au long de l'année scolaire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec la direction en cas de souci majeur. L'argent ne doit pas être un frein à l'épanouissement de votre enfant; nous trouverons ensemble une solution.

6) Concernant les services rendus aux parents

Services	Coût mensuel	Totaux
Garderie du matin (7h00-8h15)	10 €* €*
Garderie du midi (12h30-13h30)	15 €* €*
Garderie/ Étude après-midi (15h30-16h30)	15 €* €*
Garderie du soir (15h30-18h00)	17 €* €*
Mercredi après-midi (11h30-18h00)	20 €* €*

* **Montant mensuel forfaitaire. ATTENTION :** TOUTE autre garderie hors forfait sera facturée 4 €

IMPORTANT :

- Toute inscription à un service ne pourra être remboursée si l'enfant est absent, sans motif valable.
- **Exceptionnellement**, si votre enfant doit arriver plus tôt ou rester à l'école plus tard, nous vous demandons de le signaler à l'avance : il sera pris en charge par les responsables de la surveillance du matin ou du soir (Madame Sfia et le CEmôme). Merci de prévenir.
- **En cas de reprise de l'enfant après 18h00**, une rencontre avec la direction sera prise dans les jours qui suivent. Dans tous les cas, merci de prévenir !
- Tout changement de service doit être signalé le mois qui précède le changement au secrétariat comptable (Madame Catherine), de préférence par mail : comptabilite.saintemarie1060@gmail.com
- Si vous avez une question concernant les factures, une **permanence est assurée tous les jeudis de 15h15 à 16h30** (bureau de Mme Catherine). Vous pouvez également en discuter avec la direction, uniquement sur rendez-vous ou le jeudi de 15h15 à 16h30.
- En cas de non-paiements, une lettre de rappel vous sera envoyée. Un 2^e rappel signifierait le recours au service d'une société de recouvrement. Il en va de la solidarité au sein de l'école; merci de votre compréhension.

☞ Un **accueil payant** est organisé pour les enfants qui restent en dehors du temps scolaire. Le paiement de ces services doit s'effectuer chaque fin de mois et ce dès réception de la facture, en fin de mois. Celle-ci sera glissée dans le **Carnet de communication** ou le **Journal de classe** de votre enfant.

Garderie du matin : 07h00 à 8h15 (Entrée par la Rue de Hollande 76)

Garderie du midi : 12h30 à 13h30 (Maternel : Rue de Hollande/ Primaire : Rue Emile Féron)

Garderie du soir : 15h30 à 18h00 (Sortie par la Rue de Hollande 76)

Garderie du mercredi après-midi : 11h30-18h00 (Sortie par la Rue de Hollande 76)

Garderie lors des journées pédagogiques : organisées gratuitement, uniquement sur inscription. ATTENTION : Si le parent oublie l'inscription, un forfait de 4 € sera facturé.

☞ **L'étude** est organisée toute l'année le lundi, mardi et jeudi, pour tous les élèves de primaire en fonction de la demande des parents ou sur proposition des enseignants (avec accord parental).

Suite au nouvel agenda scolaire, l'étude sera suspendue UNE SEMAINE avant les congés de plus de deux semaines :

- Congé d'Automne (24/10 au 4/11/2022) : pas d'étude la semaine du 17 au 21/10/22
- Vacances d'Hiver (26/12 au 06/01/2023) : pas d'étude la sem. du 19 au 23/12/2022
- Congé de détente (20/02 au 03/03/2023) : pas d'étude la sem. du 13/2 au 17/02/2023
- Vacances de Printemps (01/05 au 12/05/2023) : pas d'étude du 24 au 28/04/2023
- Vacances d'été débutent le 8 juillet 2023 : Fin de l'étude le vendredi 23/06/2023

REMARQUE : Le prochain CEB (le certificat d'études de base, en fin de 6^e primaire) sera organisé les **26, 27, 29 et 30 juin 2023**. Une **étude spéciale sera organisée pour les élèves de P6** durant cette semaine.

☞ **Repas chauds** :

- Maternelle : Gratuité pour tous les élèves de maternelle. À la demande des parents (voir **Document** : *Inscription aux repas chauds en maternelle 2022-2023*). Les enfants qui ne mangent pas au repas chauds doivent venir avec leur repas (ex. tartines/pas de plat à réchauffer !)
- 1^{re} et 2^e Primaire : Gratuité pour tous les élèves de 1^{re} et 2^e primaire. À la demande des parents (voir **Document** : *Inscription aux repas chauds en primaire 2022-2023*).
- 3^e à 6^e primaire : Nous ne pouvons organiser de repas chauds pour ces classes. Les élèves sont invités à venir avec leur repas (**pas de plats à réchauffer !**).

7) Concernant une ALIMENTATION SAINE :

Des meilleures aux pires collations selon Test Achats

LE SOIR - 28.09.18
Source : Test Achats

A Parmi les 400 collations que Test Achats a passées à la moulINETTE du nutri-score, ce sont les galettes de riz et de maïs sans chocolat qui font figure de meilleures élèves. Encore faut-il que votre enfant aime ça...



B Classées en deuxième position, certaines barres de céréales présentent de l'attrait diététique. Test Achats estime qu'elles peuvent être intelligemment servies en alternance avec une tranche de pain d'épice ou un biscuit classé « C ».



C Attention, faux amis ! Certains biscuits aux fruits ont l'air super sains. Mais gare aux sucres ajoutés qu'ils contiennent en quantité appréciable ! Surtout lorsqu'ils sont conditionnés en emballage de trois pièces.



D Les barquettes aux fruits sont encore plus trompeuses. Certaines d'entre elles contiennent jusqu'à 60% de sucre. Des bombes caloriques à ne surtout pas glisser tous les jours dans le cartable.



E Test Achats décerne ses palmes des pires collations à une kyrielle de biscuits chocolatés à l'effigie de personnages adulés par les enfants. Ils sont non seulement truffés de sucres et de graisses mais aussi conditionnés en trop grosses quantités. À consommer avec la plus grande parcimonie, voir à éviter.



Nous vous demandons pour les collations de la journée de privilégier **les collations reprises entre A et C**. Évitez également **TOUTES les boissons sucrées**. Les jus de fruits sont tolérés.

Pour les boissons, les élèves sont invités régulièrement à boire de l'eau. Les élèves doivent avoir une gourde à cet effet.

Pour les repas de midi, nous ne pouvons accepter les plats à réchauffer. Des tartines ou sandwichs variés sont indiqués.

8) Concernant les HORAIRES de l'ESM

MATERNELLE

- Ouverture de l'école (Garderie) :	7h00
- Ouverture des portes, 76 Rue de Hollande :	8h15
- Accueil des enfants dans le réfectoire :	8h15-8h30
- Début des cours :	8h30
- Récréation :	10h45-11h05
- Repas midi :	11h35-12h10
- Sieste (classe d'accueil et M1) :	12h15
- Récréation :	12h10-13h30
- Fin des cours :	15h10
- Ouverture des portes aux parents : (⇒ par la Rue de Hollande 76)	15h15
- Fermeture de l'école :	18h00

PRIMAIRE

- Ouverture de l'école (Garderie) :	7h00
- Ouverture des portes, 9 Rue Émile Féron :	8h15 (Les élèves montent directement en classe)
- Temps d'accueil :	8h15-8h30
- Début des cours :	8h30
- Récréation P1/P2 :	10h20-10h40
- Récréation P3 à P6 :	11h10-11h30
- Repas midi :	12h20-12h45
- Récréation :	12h45-13h30
- Fin des cours :	15h10
- Ouverture des portes aux parents: (⇒ par la Rue Émile Féron 9)	15h20
- Fermeture de l'école :	18h00

IMPORTANT : Afin de garantir la sécurité de tout chacun et la bonne organisation des cours, ainsi que le contrôle des arrivées/retards et autres impondérables, nous demandons aux parents de respecter scrupuleusement ces horaires. Toute entrée tardive, après 8h30 s'effectuera par la Rue Émile Féron 9, uniquement.

9) Concernant les retards & les absences (+ **Obligation scolaire**) :

Nous demandons tout le monde de respecter les heures d'ouverture/fermeture de l'école afin de garantir le bon fonctionnement de l'école, de respecter le travail en classe et, enfin, de remplir les règles d'obligation scolaire fixée en Communauté française dès l'âge de 5 ans.

Concernant les retards : nous tolérons des retards **occasionnels**. Si votre enfant est systématiquement en retard, le parent sera invité par la direction pour voir comment améliorer la situation rapidement. Tout retard doit être justifié.

Concernant les absences :

- Si votre enfant est absent 1 ou 2 jours, nous vous demandons d'écrire un mot à remettre au titulaire dans le Journal de Classe (il existe un formulaire à demander aux titulaires)
- **Toute absence dépassant les 2 jours** doit être justifiée par un CERTIFICAT MÉDICAL.

10) Concernant le retour à la maison :

En primaire, les parents peuvent autoriser leur enfant à rentrer à la maison, pendant le temps de midi pour le repas ou à la sortie de l'école, sauf avis contraire de la Direction et/ou des enseignants.

Afin d'organiser au mieux ces allées et venues, nous demandons aux parents qui le souhaitent de compléter un document qui décharge l'école de toute responsabilité en-dehors de son enceinte : voir *Annexes*. Ce document doit être rentré auprès de la coordination éducative (Madame Anouck : coordinateduc@gmail.com) en début d'année. Sans ce document, toute sortie sera rigoureusement refusée durant le temps de midi ou après les cours, sans l'accord parental.

11) Thématique de l'année 2022-2023 : **Le vivre ensemble**

Après ces deux dernières années marquées par des événements compliqués pour l'école et pour notre société, nous tenons à mettre en avant le Vivre ensemble ! Notre école compte plus d'une trentaine de nationalités différentes qui chacune apporte sa pierre à l'édifice.

Cette année nous répondons à un appel à projet pour améliorer les temps de récréation et veiller à ce que chaque enfant puisse s'y épanouir en toute circonstance. Nous vous tiendrons informés des aménagements et dispositifs mis en place.

12) Concernant les fournitures, le matériel scolaire :

En primaire, nous demandons les fournitures classiques uniquement : cartable, plumier et matériel d'écriture, mouchoirs...

- Une liste est fournie par le titulaire de classe en début d'année.

L'entièreté du matériel pédagogique est fourni par l'école : classeurs, manuels, Journal de classe, etc.

13) Concernant les règles destinées aux parents

- **L'accès à l'école** : Pour des raisons de sécurité, en dehors des entrées et sorties du matin et du soir, il est strictement interdit d'entrer dans l'école sans rendez-vous pris ou une demande faite auprès du secrétariat, de la direction ou d'un enseignant.

REMARQUE : En cas d'oubli de matériel ou boîte à tartine à la maison, merci de les apporter à l'accueil, 9 Rue Émile Féron.

- **Le site Internet de l'ESM** :

De nombreuses informations se trouvent sur le site de l'école : éphémérides, Journées spéciales, dates des Bulletins, Fêtes, etc.

Vous pouvez également trouver des informations administratives et nos coordonnées.

- **L'entrée du matin** :

- Pour les élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e Primaire : Rue de Hollande, 76
- Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire : Rue Émile Féron, 9

➤ Le temps de midi :

Les élèves qui rentrent manger à la maison, sont priés d'entrer et sortir UNIQUEMENT par la Rue Émile Féron.

➤ La sortie de classe :

- Pour les élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e Primaire : Rue de Hollande, 76
- Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire : Rue Émile Féron, 9

➤ La Garderie : Sortie Rue Émile Féron

Les enfants qui restent en garderie (15h30-18h00) sortent uniquement par la Rue Émile Féron.

14) Concernant les valeurs de l'enseignement catholique

La très longue tradition éducative chrétienne dont se nourrit notre école constitue aujourd'hui une ressource fondamentale pour affronter les défis du monde qui vient.

Profondément renouvelée et reformulée grâce à la discussion interne et au contact de réalités nouvelles, elle puise dans ses intuitions fondatrices les orientations décisives d'un projet culturel à la hauteur des enjeux de notre temps. Son cœur réside dans un humanisme qui ne coupe pas la personne de ses liens, mais l'ouvre à ce qui la dépasse, la met en rapport avec une nature qui la précède, une histoire qui la nourrit et des contemporains qui l'accompagnent de la naissance à la mort.

Cette tradition génère un projet d'ouverture culturelle maximale, à la fois sensible, rigoureuse, rationnelle et critique. Il s'agit d'aller vers l'universel, dans le respect des différences, en soutenant le pari de la complexité.

Ce projet culturel participe pleinement à l'aventure de sociétés démocratiques qui cherchent à développer la liberté, l'égalité et l'autonomie collective, dans la visée du bien commun.

(in *Missions de l'école chrétienne*, 2021)

- 1) Concernant les jeux dans la cour de récréation
 - 2) Concernant les justificatifs d'absence & les retards
 - 3) Concernant l'association des parents et le Conseil de participation
 - 4) Concernant les dossiers administratifs
- Inscriptions
 - Demande de documents
- 5) Concernant la comptabilité
 - 6)

